

Journées de Réflexion sur l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián

La construction européenne permet l'imagination de l'élaboration de nouveaux territoires. Elle apporte l'éventuelle réponse à de nouveaux défis que suscitent l'interdépendance et la compétitivité globale.

L'Europe a permis la disparition des frontières intérieures dans l'Union. Ces barrières effacées aujourd'hui, qui ont tant marqué l'histoire de l'Europe, permettent par le biais de l'Acte Unique la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services.

Le défi du projet de coopération transfrontalière de l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián est de créer une nouvelle métropole européenne de 600.000 habitants afin de donner une meilleure réponse aux attentes et nécessités de plus en plus complexes de ses citoyens.

La Diputación foral de Gipuzkoa et la Communauté d'Agglomération du BAB qui pilotent ce projet par l'intermédiaire de l'Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque ont déjà réalisé de nombreuses études techniques dans ce but, et constatent que le chemin vers la construction est long et complexe.

A l'issue de ces études les protagonistes du projet ont envisagé d'organiser cinq journées de rencontres sur cinq thèmes différents entre experts, professeurs d'Université et professionnels des administrations et secteur privé. L'Agence Transfrontalière a pour cela confié l'organisation de ces journées à Eusko Ikaskuntza.

Le 17 octobre 2000 à la Technopole Izarbel de Bidart: L'identité urbaine et de l'importance de l'implication des citoyens:

On s'est intéressé tout d'abord à l'état actuel et observable de cette nouvelle entité qui se nomme Eurocité. La présentation des résultats d'une enquête de terrain portant sur les pratiques urbaines dans le Pays Basque Nord nous dévoile que l'on assiste à une urbanisation de l'ensemble du territoire avec la constitution d'un système de pôles urbains (le Seignanx, Saint Jean de Luz, le BAB, le consorcio Txingudi) tantôt complémentaires, tantôt concurrents.

On dégage de cette étude une typologie des citoyens en fonction de leur pratique de l'espace urbanisé ou en voie d'urbanisation.

Le développement des infrastructures, la libération des échanges commerciaux, laissent présager une pratique de plus en plus importante de la conurbation Bayonne-San Sebastián.

Puis, grâce à l'observation psychosociologique au sein de la population, on peut relever les avantages et les inconvénients de la présence d'une forte identité culturelle basque dans l'ensemble géographique de l'Eurocité. Cette identité peut amener des conflits et des blocages lorsqu'elle est exacerbée mais peut devenir un atout et un élément fédérateur si l'on met en avant son aspect constructif.

L'implication individuelle des individus composant la conurbation est indispensable, si l'on désire que la collaboration transfrontalière ne se cantonne pas à un niveau technocratique. Il faut prendre en compte la réalité anthropologique en place (la vie de quartier, les identités culturelles multiples, la réalité économique) pour construire une nouvelle identité urbaine.

Enfin l'Eurocité est la somme de représentations individuelles qui forment les Eurocités. La langue basque pourrait, peut être, devenir un élément de cohésion, partagé par les Eurocités des deux côtés de la frontière.

Le 04 décembre 2000 au Château Miramar (Siège d'Eusko Ikaskuntza) de San Sebastián: Les références historiques des rencontres entre les deux territoires:

Suite aux différentes interventions, nous relevons que les relations entre les deux communautés ont toujours existé malgré des conflits en diverses périodes.

Sous l'Empire romain le découpage administratif en deux provinces a laissé se développer des relations importantes (mercantiles et portuaires).

Les activités économiques intenses ont favorisé une croissance démographique rapide des villes de Bayonne et San Sebastián.

Le Moyen Âge est marqué par la rédaction d'ordonnance entre Gascons de Bayonne et le Gipuzkoa. Ces ordonnances ont entraîné de nombreuses influences techniques (pour la pratique de la pêche et la fabrication des navires), économiques et mercantiles.

Certaines communautés villageoises frontalières, ont su préserver leurs accords portant sur le pacage des bêtes, afin de vivre en harmonie, de part et d'autre de la frontière.

Sous l'ancien Régime les deux communautés sont quelque peu rivales sur le plan militaire. Ainsi, en temps de guerre ou d'épidémie, malgré les frontières fermées, les deux communautés ont su avec ingéniosité poursuivre leurs relations. Les traités de bonne correspondance pendant les guerres qui opposaient l'état français et espagnol, le démontrent. Le développement économique, commercial et maritime étaient plus importants que les affrontements guerriers.

Au XIX^{ème} siècle, avec une politique étatique protectionniste des deux états, les deux communautés servirent tour à tour de terre de liberté et d'expression idéologique.

De nos jours, au niveau culturel, linguistique, sportif et aussi festif les relations transfrontalières sont très étroites.

L'histoire est riche d'enseignements pour l'avenir et nous permet d'apercevoir aujourd'hui, l'amorce d'un nouveau cycle d'histoire entre les deux territoires.

Le 30 janvier 2001 à la Maison pour Tous, d' Anglet: Les possibilités et les limites juridiques pour le développement des coopérations transfrontalières:



Anglet, 2001.01.30. 3ème Journée: Eurocité Bayonne-San Sebastián: Possibilités et limites juridiques, pour le développement des coopérations transfrontalières. Carlos Fernández de Casadevante, Maité Lafourcade, Michel Casteigts, Jon Basterra, Jean-Claude Larronde

En l'absence de toute norme de droit interne ou de droit international, le premier instrument juridique de coopération qui est apparu tardivement, a été la convention cadre du 21 mai 1980, dite Convention de Madrid autorisant la coopération transfrontalière.

Le traité de Bayonne signé le 10 mars 1995 permet de combler le vide juridique entre l'Espagne et la France. Ce traité constitue l' instrument de coopération exigé par la Convention de Madrid. Il permet une coopération formelle entre les communautés autonomes du Pays Basque, de la Navarre, de l'Aragon et de la Catalogne pour l'Espagne, et les régions d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, pour la France.

Sous l'angle juridique la coopération transfrontalière n'est pas aisée. Il est nécessaire peut être même impératif de concevoir des outils spécialisés de coopération.

Le droit communautaire exige une gestion en commun des services publics, notamment dans le domaine des télécommunications, des transports, de l'élimination des déchets, de la distribution et de l'assainissement de l'eau, d'où une nécessité de coopération.

La coopération transfrontalière existe, déjà mais fonctionne avec des outils juridiques préexistants non adaptés ou dans des structures permanentes sans personnalité juridique.

A ce jour, il n'existe pas de modèle idéal de structure juridique en vue de la coopération transfrontalière. Les praticiens de cette coopération doivent aider les juristes à créer de toute pièce, un instrument juridique adéquat, au gré de leur besoin en tenant compte des difficultés qu'il ont ou vont rencontrer.

Le 26 avril 2001 au Casino Municipal de Biarritz: Les dynamiques socio-économiques:

Il s'agit par ce projet d'enraciner la stratégie du développement local des dynamiques socio-économiques qui sont mis en oeuvre à l'intérieur de l'Eurocité.

Toutes les interventions données au cours de cette journée soulignent les atouts considérables dont dispose la conurbation à condition de les valoriser en surmontant les difficultés inhérentes au nombre de pratiques culturelles, sociales, administratives ou économiques différentes.

L'expérience antérieure (exemple la métropole lilloise avec la Belgique) démontre que malgré des difficultés semblables (nombreuses identités, méfiances réciproques, modèles administratifs différents, langues différentes) de nombreuses actions de coopération ont pu voir le jour.



Hondarribia, 2001.06.26. 5^{ème} Journée: Eurocité Bayonne-San Sebastián: L'Eurocité dans le cadre des perspectives européennes d'aménagement du territoire. Alfredo García Ramos, Borja Jauregi, Jon Basterra

Sur notre Eurocité basque Bayonne San-Sébastien, les actions économiques engagées doivent se concrétiser si nous les élaborons avec patience et détermination.

Le 26 juin 2001, à la Mairie, d'Hondarribia: L'Eurocité dans le cadre des perspectives Européennes d'aménagement du territoire:

L'articulation des politiques publiques conduites à l'échelle locale ne doit plus relever désormais d'un système hiérarchisé. Ce système doit permettre d'aboutir sur une vision commune du territoire. S'appuyant sur la négociation et la transaction, ce mode de gouvernance fonctionne entre les partenaires à géométrie variable favorisant le croisement des échelles territoriales.

Indifférents aux périmètres administratifs, deux concepts paraissent devoir s'affirmer comme les échelles des démarches pertinentes : le schéma de cohérence territoriale et le pays urbain.

Le territoire est désormais moins appréhendé comme un espace à aménager et administrer, mais avant tout comme un réseau d'initiatives à mobiliser.

Le 30 novembre 2001 lors du XVème Congrès d'EUSKO IKASKUNTZA au Kursaal de San Sebastián a été présenté le livre regroupant toutes les interventions et communications de ces journées. Cet ouvrage est sans doute le témoignage scientifique de premier plan et une référence unique et incontestable à ce jour.

Maryse Toffolo
Coordinatrice des Journées

